

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2022-05-02

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le deuxième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-deux à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents:

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Joanne Joannette, conseillère district no. 2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no.6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Jessica Bédard, greffière adjointe, assistent également à cette assemblée.

Rs.2022-05-178

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 mai 2022 avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

5.3 Demande au ministère des transports du Québec relativement au pont numéro 00602.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-179

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2022.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 avril 2022 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 avril 2022, tel que rédigé par la greffière adjointe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE.

Rs.2022-05-180

DEMANDE DE L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC.

Attendu que l'Office des personnes handicapées du Québec prépare la 26^e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées, qui se

tiendra du 1^{er} au 7 juin 2022, sous le thème « Contribuer à 100% »;

Attendu que l'Office des personnes handicapées du Québec demande à la Ville d'Acton Vale de contribuer à la promotion de ce message en mettant en valeur, dans ses bureaux, le matériel promotionnel de la Semaine;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale contribuera à la promotion de ce message en affichant le matériel promotionnel de la Semaine sur ses réseaux sociaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-181

INVITATION AU TOURNOI DE GOLF DES GENS D'AFFAIRES DE LA RÉGION D'ACTON ET DEMANDE DE COMMANDITE.

Attendu que la Chambre de commerce invite les membres du conseil au tournoi de golf des gens d'affaires de la région d'Acton, Formule Vegas à 4, le vendredi 10 juin 2022;

Attendu qu'une demande de commandite est soumise également;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 775.00 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-310, à Chambre de commerce de la région d'Acton, afin de permettre les inscriptions suivantes :

Cinq (5) personnes au coût de 155 \$ chacune pour le golf, voiturette et souper. Ce tournoi aura lieu le vendredi 10 juin 2022 au Club de Golf Acton Vale;

D'autoriser la remise d'objets promotionnels aux joueurs qui participeront à ce tournoi à titre de commandite.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-182

DEMANDE DE MONSIEUR BENOIT GRÉGOIRE, ENSEIGNANT À LA POLYVALENTE ROBERT-OUMET.

Attendu que monsieur Benoit Grégoire, enseignant en éducation physique à la polyvalente Robert-Ouimet, soumet une demande à la Ville d'Acton Vale afin de pouvoir tenir un « Fun Run » (style Color Run) de 4 km dans le quartier nord, près de la polyvalente le jeudi 5 mai de 14h45 à 15h30;

Attendu qu'une centaine d'élèves vont courir ou marcher sur une distance de 4 km et que lors de cette course, à quatre endroits précis, les coureurs seront poudrés de fécule de maïs de couleur;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise monsieur Grégoire à tenir son activité « Fun Run » le jeudi 5 mai de 14h45 à 15h30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-183

DEMANDE D'UTILISATION DU PRÉAU AU PARC DONALD-MARTIN – COURS DE DANSE EN LIGNE.

Attendu que monsieur Rénaud Larocque soumet une demande au conseil pour l'utilisation du préau au parc Donald-Martin, afin d'y offrir des soirées de danse en ligne gratuitement, les jeudis de 19h à 21h au lieu des mercredis;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville autorise monsieur Larocque à utiliser, les jeudis, de 19h à 21h, le préau du parc Donald-Martin, avec accès au panneau électrique, pour offrir des soirées de danse en ligne gratuitement;

Que monsieur Larocque s'assure de respecter et de faire respecter les consignes sanitaires ainsi que les directives de la Santé publique en vigueur;

Que l'utilisation du préau au parc Donald-Martin n'est pas à usage exclusif à monsieur Larocque.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

Rs.2022-05-184

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE.

Attendu qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil comme représentants, au sein du Réseau Biblio de la Montérégie;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

De nommer la conseillère Annie Gagnon comme représentante au sein du Réseau Biblio de la Montérégie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs. 2022-05-185

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC RELATIVEMENT AU PONT NUMÉRO 00602.

Attendu que le pont Provost, reliant le 2^e rang et le chemin Fournier, est fermé depuis le 27 avril 2022 ;

Attendu que cela occasionne un détour d'une très grande ampleur pour les citoyens et visiteurs pour ce secteur tout en considérant la hausse du coût de l'essence;

Attendu que les plaintes venant des citoyens se font déjà très nombreuses;

Attendu que la structure de ce pont est assujettie à une limitation de la hauteur et de poids et que ce dernier a fait l'objet de travaux de réfection en 2019;

Attendu que les limitations et la signalisation pour ce pont ne sont pas respectées;

Considérant que nous n'avons jamais reçu de réponse officielle à la demande faite en octobre 2020, résolution 2020-10-303;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale fait la demande au Ministère des Transports du Québec, Direction régionale de la Montérégie, afin qu'il y ait réparation du pont Provost le plus rapidement possible;

Que la Ville d'Acton Vale réitère une demande au Ministère des Transports du Québec, Direction régionale de la Montérégie, afin de rendre le pont numéro 00602, reliant le 2^e Rang et le chemin Fournier, « **INTERDICTION AUX VÉHICULES LOURDS** ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... Dépôt du rapport du département suivant :

- a) Service incendie.

Le conseil prend acte.

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

Rs.2022-05-186

**OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE LA FIRME EXP –
RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA RUE BERNIER.**

Attendu que la Ville a demandé des prix pour la réalisation des plans et devis pour la construction d'une nouvelle rue entre la rue Laurence et la 3^e Avenue sur une longueur de 200 mètres;

Attendu que la firme EXP offre ses services professionnels pour la réalisation des plans et devis pour la construction d'une nouvelle rue;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

De mandater la firme EXP pour la réalisation des plans et devis pour la construction d'une nouvelle rue entre la rue Laurence et la 3^e Avenue sur une longueur de 200 mètres, selon l'offre de service datée du 11 avril 2022;

Que la Ville d'Acton Vale autorise, à cet effet, une dépense d'un montant de 16 500 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-400-10-000 à la firme EXP;

De financer cette dépense à même les surplus libres ;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA, à signer pour et au nom de la Ville ladite offre de services.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-187

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET
COMPTES À PAYER.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

| | |
|--|----------------------|
| Liste des paiements préautorisés : | |
| • Liste des chèques émis et des paiements directs du 01 avril au 27 avril 2022 | 94 473.14 \$ |
| • Paiements par AccèsD du 01 avril au 27 avril 2022 | 167 066.07 \$ |
| • Salaires et REER pour le mois d'avril 2022 | 119 330.09 \$ |
| • Remboursements par Carte de crédit – Loisirs Du 01 au 26 avril 2022 | 1 288.40 \$ |
| Liste des comptes à payer : | |
| • Pour le mois d'avril 2022 | 216 058.26 \$ |
| Grand Total | 598 215.96 \$ |

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT- RÈGLEMENT 006-2022.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est, par la présente, donné avis de motion, par la conseillère Pierrette Lajoie qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 006-2022 de tarification des dépenses pour les travaux du cours d'eau Demers;

Il est, par la présente, déposé par la conseillère Pierrette Lajoie, un projet de règlement intitulé : « Règlement 006-2022 de tarification des dépenses pour les travaux du cours d'eau Demers », qui sera adopté à une séance subséquente.

Rs.2022-05-188

ADOPTION DU RÈGLEMENT 005-2022 AYANT POUR OBJET L'ACQUISITION D'UNE DRAGUE ÉLECTRIQUE ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT DE LA VILLE D'ACTON VALE.

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 19 avril 2022, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Joanne Joannette et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg.005-2022 « *Règlement 005-2022 ayant pour objet l'acquisition d'une drague électrique et décrétant un emprunt au fonds de roulement de la Ville d'Acton Vale.* »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DÉPÔT DU RAPPORT D'EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.

Conformément à l'article 5 du règlement 158-2007, la coordonnatrice des Ressources humaines et communications dépose les noms dont l'embauche a été autorisée par la directrice générale pour les postes aux Travaux publics :

| Nom | Emploi | Date d'embauche |
|----------------------|-----------------------|------------------------|
| Alexis Rocheleau | Site de résidus verts | 30 avril 2022 |
| Jean-Baptiste Gobeil | Site de résidus verts | 30 avril 2022 |

Le conseil en prend acte.

Rs.2022-05-189

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS POUR LA SAISON ESTIVALE 2022.

Attendu que suite aux offres d'emploi étudiant pour l'été 2022 publiées dans La Pensée de Bagot et sur notre site internet et suite aux entrevues pour tous ces postes;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et du directeur des services culturels;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser l'embauche de :

Préposé à la location de kayak/Espaces verts :

| Nom | Emploi | Taux | Durée | Heures Sem |
|---------------|---------------|--------------------|----------|-------------------|
| Olivier Caron | Espaces verts | 2 ^e été | Été 2022 | Selon les besoins |
| Olivier Caron | Kayak | 2 ^e été | Été 2022 | Substitut |

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-190

RÉSOLUTION POUR AUTORISER UNE DEMANDE DE SOUMISSION, PAR VOIE D'INVITATION, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE BANDES DE PATINOIRE EXTÉRIEURE.

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Joanne Joannette et il est résolu :

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs à demander pour et au nom de la Ville d'Acton Vale, **des soumissions par voie d'invitation**, pour la fourniture et l'installation de bandes de patinoire extérieure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-191

RÉSOLUTION POUR AUTORISER UNE DÉPENSE ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE CLUB DE BASEBALL SENIOR D'ACTON VALE, ÉDITION 2022.

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 3 000 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-701-52-970 au Club de Baseball Sénior d'Acton Vale, édition 2022. De plus, une somme additionnelle de 500 \$ sera versée, conditionnellement à la tenue de la journée promotionnelle de la

Ville d'Acton Vale dans le cadre de la Semaine de la municipalité;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que la directrice générale de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec le Club de Baseball Sénior d'Acton Vale, édition 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2022-05-192

RÉSOLUTION POUR MANDATER LE SERVICE D'URBANISME DE LA MRC D'ACTON.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'accepter la recommandation no. 020-2022 telle qu'émise par le Comité Consultatif d'Urbanisme;

De mandater le Service d'Urbanisme de la MRC d'Acton pour rédiger un projet de règlement modifiant le règlement de zonage no. 069-2003, afin que des dispositions spécifiquement adaptées aux services au volant soient ajoutées au règlement de zonage municipal 069-2003, comme par exemple pour l'affichage des menus, les allées de circulation, les bornes de commandes et autres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... VARIA

Aucun point à inscrire au procès-verbal.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 12.

| | |
|------------------------|--|
| Madame Jessica Lacasse | <ul style="list-style-type: none">• Y'a-t-il eu transbordement chez TrackVale depuis 2 ans?• Avez-vous une date précise du cheminement en rapport au dossier TrackVale? |
| Radio Acton | <ul style="list-style-type: none">• Où en sont-ils avec la structure du pont Provost? |

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 15.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quinze minutes (20;15).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date